

PRÉVENTION DES RISQUES DE VOLS ET DE CAMBRIOLAGES

APPELER

LE 17

IMMÉDIATEMENT
APRÈS LES FAITS ET
NE TOUCHEZ À RIEN

COMMUNE DE TALMONTIERS

Conseils de mise en garde donnés
par le Commandant de la Communauté
de brigades Auneuil / Le Coudray St Germer

- ☞ Lors d'une absence prévenir :
 - votre voisinage
 - vos proches
 - la brigade de gendarmerie de Le Coudray Saint Germer
- ☞ Même pour une absence de courte durée, pensez à verrouiller les portes et fenêtres et à bien fermer les volets, ainsi que le garage et le portail.
- ☞ Organisez-vous pour ne pas donner l'apparence d'une maison inoccupée (éviter l'accumulation de courriers dans la boîte aux lettres, les messages sur votre répondeur évoquant votre absence ...)
- ☞ Ne pas laisser vos biens précieux (argent liquide, bijoux...), les mettre dans des lieux sûrs (dans un coffre à la banque ou chez une personne de confiance).
- ☞ Ne pas laisser vos clés dans des lieux communs (sous le paillason, ou dans un pot de fleurs...) et confier plutôt un double à un proche.
- ☞ L'installation d'un projecteur extérieur couplé à une cellule photoélectrique a tendance à dissuader les intrusions.
- ☞ Pour éviter les vols par ruse :
 - n'ouvrez pas aux inconnus
 - identifiez vos visiteurs par un œillette ou un entrebâillement
 - soyez méfiant face aux visiteurs se déclarant agent d'EDF, de la poste, de l'eau, policiers, gendarmes et autres... tout particulièrement lorsque l'offre est trop alléchante
- ☞ Il est préférable de ne pas conserver de forte somme d'argent en liquide et de garder ses objets de valeur dans une pièce non accessible aux visiteurs
- ☞ Pour ne pas attirer des individus louches ne précisez pas la mention « veuve ou veuf » « madame ou mademoiselle » sur votre boîte aux lettres
- ☞ Pour ne pas faciliter le home-jacking (vol d'un véhicule chez soi), ne laissez pas vos clés de voiture près des entrées. Si vous n'avez de garage, il est préférable de garer votre véhicule dans un lieu non isolé. Vous pouvez aussi investir dans une canne antivol. Otez de l'habitacle la façade d'autoradio et autres objets de valeurs.
- ☞ « Vigilance citoyenne » : En cas de comportements suspects, il ne faut pas hésiter à relever les plaques d'immatriculations des véhicules et le signalement des individus suspects et/ou contacter le 17 (gendarmerie)
- ☞ Dans tous les cas lors d'une agression, ne résistez pas ! Veillez plutôt à observer la tenue et l'aspect physique de votre agresseur et à noter éventuellement l'itinéraire de fuite.

17/12/2012

► Opération tranquillité vacances : Si vous vous absentez pendant les mois de juillet ou août, les unités de la gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de gendarmerie en remplissant l'imprimé disponible sur internet ou à la gendarmerie.